

■ **Control Max Sàrl**, à Morges, CH-550-1045777-4, contrôle des installations électriques conformément aux dispositions légales et techniques en vigueur (FOSC du 22.12.2005, p. 20). Statuts modifiés le 19 décembre 2007. Piovoso Antonio qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 10'000 à Sacchetti Massimo, d'Italie, à Morges, nouvel associé-gérant avec signature individuelle. L'associé-gérant Saya Patrick cède CHF 9'000 de sa part, laquelle est réduite de CHF 10'000 à CHF 1'000 à l'associé-gérant Sacchetti Massimo, dont la part est portée de CHF 10'000 à CHF 19'000.